

L'AFP, selon que l'assassin s'appelle Wissam ou Xavier...



Le samedi 28 novembre dernier a eu lieu à La Ferté-Imbault dans le Loir-et-Cher un crime particulièrement odieux. Une mère et sa fille de 18 ans ont été retrouvées mortes dans leur maison incendiée et l'autopsie a révélé qu'elles avaient été frappées avec un objet contondant.

L'assassin Wissam Harroud 18 ans, inconnu de la justice, qui vivait de petits boulots, avait ensuite mis le feu au 1er étage de la maison des victimes et s'était enfui avec le véhicule Golf d'une des victimes.

Il a été repéré et interpellé dans la nuit du dimanche au lundi à Tours par la police municipale après avoir grillé un feu rouge et perdu le contrôle de la Golf...

Transféré à la gendarmerie de Romorantin puis présenté au palais de justice de Blois, il « reconnaît les faits, mais ne les explique pas. »

« ...au fur et à mesure des interrogatoires, il se serait montré de moins en moins disposé à répondre aux questions des gendarmes... »

Le mardi 2 décembre, il a été mis en examen et incarcéré pour « assassinats, dégradations volontaires par incendie, vol de

véhicule et conduite sans permis ».

Une demande de mise en liberté par l'intermédiaire de son avocat a été rejetée.

Les faits que je viens de résumer ont pour source La Nouvelle République du Loir-et-Cher.

Le 26 janvier, dans un autre article du même quotidien, « Double assassinat de la Ferté-Imbault (Loir-et-Cher): le jeune homme demande sa mise en liberté », on apprend qu'il a fait appel devant la chambre d'instruction d'Orléans concernant le rejet de sa mise en liberté qui lui avait été signifié en décembre. Là encore, il n'aura pas de gain de cause et sera maintenu en détention.

Cette affaire, traitée dans la Nouvelle République du Loir-et-Cher et par FR3, n'a pas été relayée dans les médias français pourtant largement conventionnés et subventionnés. Silence radio sur toutes les lignes!

Silence qui n'a pas pourtant pas entouré récemment un autre crime, tout aussi horrible, qui s'est déroulé le 17 février sur les lieux d'une ferme à Mayran dans l'Aveyron où une conseillère en agriculture de 26 ans a été étouffée puis jetée à l'eau par Xavier Espinasse exploitant agricole qui aurait souffert de délire paranoïaque au moments des faits mais sans antécédent. Il a été mis en détention pour assassinat.

Je n'entrerai pas plus dans les détails connus de tous puisque l'information a été largement reprise sur les antennes des radios et sur les chaînes de télévision de la France entière le 18, 19, 20 février, ainsi que dans la presse écrite régionale, nationale et sur internet: bien sûr Centre-Presse Aveyron, mais aussi Le Dauphiné, Sud-Ouest, Charente Libre, Le Progrès, Le Républicain Lorrain... Le Monde, l'Obs, Paris-Match, Le Figaro, L'Humanité etc ... liste trop longue pour citer davantage, liste si longue que personne ne pouvait éviter de prendre connaissance du drame de Mayran: la France entière en a été émue.

Quand ce genre de crime se produit, ça ne manque pas par ailleurs de « booster » les ventes et d'apporter un peu de trésorerie dans les caisses de la presse qui en a bien besoin de temps en temps, puisque pour survivre elle est constamment sous perfusion des aides de l'Etat. C'est triste de le constater mais même dans ce domaine, le malheur des uns arrive à arranger les affaires des autres.

Donc, il est quand même très étonnant que le crime de la Ferté-Imbault n'ait pas été repris. Par son atrocité, il ne semble pas moins abject que celui de Mayran et tout autant potentiellement « vendeur ». S'il y a eu aussi manifestement beaucoup d'émotion, cette émotion ne pouvait guère dépasser la région où s'est produit le drame puisque celui-ci n'a pas été relayé ailleurs.

Dans les deux cas pourtant, l'affaire n'a aucunement été tenue secrète du côté de la Justice. Le Procureur de la République de Blois et celui de Montpellier n'ont pas manqué de s'exprimer à propos des assassinats advenus dans leur département.

Si l'information du crime de Wissam Harroud a bien été abordée sur le plan de la presse locale par exemple sous la plume de Lionel Oger dans la NR du Loir-et-Cher, elle n'a guère franchi les frontières du département comme avait pu le faire celle du crime de Xavier Espinasse.

Alors pourquoi?

- 1) L'information serait restée sous le coude de la rédaction de la NR et pas transmise à l'AFP ?
- 2) L'AFP l'aurait reçue mais pas diffusée?

Le rôle de l'AFP est de collecter et de diffuser l'information qui sera mise comme on le sait à disposition des médias. Mais elle ne « répercute pas tous les très nombreux communiqués qu'elle reçoit ». « Le choix de traiter ou pas un communiqué « dépendrait « de sa valeur informative »(sic).

La valeur informative des deux crimes pré-cités ne semble pas devoir être mise sur des niveaux différents par rapport à la réalité des faits. Il y a assurément similitude dans l'horreur des actes commis et dans le comportement des inculpés. Donc, pour les assassinats de La Ferté-Imbault, il y a eu quelque part rétention d'information.

Alors pourquoi?

Il semble de plus en plus que le choix des articles traités est loin d'être neutre, et ce choix cache finalement un manque d'objectivité de la part des médias. De là une méfiance de beaucoup de français qui ne voient dans la presse qu'une « apparence » de déontologie.

Comme son nom l'indique, Wissam Harroud, bi-nat ou pas, est d'origine étrangère. Le slogan diktat « pas d'amalgame » aurait-il encore sévi pour justifier une rétention d'information?

Ce serait alors de la censure!...Et censure rime avec pourriture!

Françoise Lerat